Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260708-DCM2026_050-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-050 - ÉLUS – Renouvellement intégral des membres élus du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Date de la convocation : Jeudi 02 juillet 2026
L'an deux mille vingt-six, le huit juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Carole RAMAUX, Jean-Paul LE BIHAN, Catherine PAILLERON-JOANNIC, Jocelyne DARDEVET, Didier RETAILLEAU, Michel CROCHET, Paulette LAMBERT, Danièle MAUROUZEL, Eric MAUROUZEL, Luc JEROME, Yvan LE NEVE, Stéphane KEROUAULT, Gaël LACROIX, Virginie TOUZARD, Justine WINCKLER DRUMARE, Simon MARTIN, Vincent GUYOT, Loeiza LE GAL, Gérard LELOUP, Vincent TANGUY, Kahina SAADI

Pouvoirs : Gaspard GUCCIARDI a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Mélody LAY a donné pouvoir à Luc JEROME, Camille LAMOUR a donné pouvoir à Carole RAMAUX, Chantal CHARRERON a donné pouvoir à Kahina SAADI, Eric MAHE a donné pouvoir à Gérard LELOUP, Cécilia VENET-LASNIER a donné pouvoir à Vincent TANGUY

Absence : Gaspard GUCCIARDI, Mélody LAY, Camille LAMOUR, Chantal CHARRERON, Eric MAHE, Cécilia VENET, LASNIER

Secrétaire de séance : Gaël LACROIX

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles Article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles, Article R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles et Article R.123-9 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération n°2026-023 du 7 avril 2026 fixant la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et procédant à l'élection des représentants du Conseil municipal ;

CONSIDÉRANT le décès de Madame Patricia BUSNEL, conseillère municipale et membre élue du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article R.123-9 du Code de l'action sociale et des familles, tout membre élu du Conseil d'administration du CCAS est remplacé

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260708-DCM2026_050-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

par le candidat figurant immédiatement après le dernier élu sur la liste présentée lors de la désignation initiale ;

CONSIDÉRANT que la liste unique présentée lors de la séance du 7 avril 2026 ne comportait pas un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges à pourvoir et ne permet donc pas d'assurer le remplacement de l'élu décédé ;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence de candidat susceptible d'être appelé à siéger en remplacement, il y a lieu de procéder, conformément à l'article R.123-9 précité, au renouvellement intégral des membres élus du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS ;

Après avoir procédé au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ;

Après dépouillement, il est constaté que 29 bulletins ont été déposés dans l'urne. Quatre bulletins ayant été déclarés nuls, le nombre de suffrages exprimés s'élève à 25. La liste unique recueille 25 voix.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE de procéder au renouvellement intégral des représentants du Conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

CONSTATE le dépôt d'une liste unique

PROCLAME élus, à l'issue du scrutin, pour siéger au conseil d'administration du CCAS, les huit membres suivants :

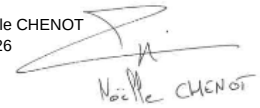
1	Catherine PAILLERON-JOANNIC	Elu
2	Justine WINCKLER DRUMARE	Elu
3	Michel CROCHET	Elu
4	Paulette LAMBERT	Elu
5	Gaël LACROIX	Elu
6	Luc JEROME	Elu
7	Vincent TANGUY	Elu
8	Kahina SAADI	Elu

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260708-DCM2026_050-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

DIT que ces désignations prennent effet immédiatement.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 09 juillet 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 09/07/2026 Qualité : Maire  Noëlle CHENOT	Gaël LACROIX